

Image not found or type unknown



Alternant même avantages que salarié en CDI ?

Par **d0v3k**, le **05/06/2023** à **21:01**

Bonjour, rnrnAyant intégré une agence digital en tant qu'alternant, les employeurs m'ont demandé d'amener mon ordinateur privé alors que les employés en CDI ont un ordinateur fourni par l'entreprise. rnrnCela me paraît étonnant en sachant qu'un alternant a les mêmes avantages qu'un salarié. De plus, d'un point de vue « conditions de travail », cela équivaldrait à demander à un employé du bâtiment d'amener ses propres outils... rnrnQue dois-je faire/dire ?rnrnMerci par avance.